



CONSEIL INTERCOMMUNAL

Extrait du PV de la séance du 1^{er} octobre 2026 Préavis n° 03/10.2026

Sous la présidence de M. Vincent Dornier, Président,

le Conseil Intercommunal du Réseau d'accueil de jour Coccinelle

- vu le préavis du CODIR n° 03/10.2026 "**Plan de développement 2027-2032 de l'offre d'accueil du Réseau Coccinelle**",
- Ouï le rapport de la Commission de Gestion et Finances,
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

décide **d'accepter** le préavis **tel que présenté**,

soit :

- a) d'approuver le plan de développement 2027–2032 de l'offre d'accueil de jour du Réseau Coccinelle, tel que présenté dans le présent préavis ;
- b) d'autoriser le Comité de direction à engager les démarches nécessaires à sa mise en œuvre, notamment auprès de la FAJE et des Municipalités concernées ;
- c) de prendre acte que le chiffrage détaillé des projets ainsi que leur calendrier de réalisation seront soumis à la commission compétente au fur et à mesure de leur avancement.

Ainsi délibéré en séance du Conseil Intercommunal du Réseau d'accueil de jour Coccinelle
le jeudi 1^{er} octobre 2026.

Pour le Conseil Intercommunal du Réseau Coccinelle

Vincent Dornier, Président

Laurent Mottet, Secrétaire